

# COMMUNE DE WIWERSHEIM

---

PLAN LOCAL D'URBANISME

## LISTE DES SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

Octobre 2012

Plan Local d'Urbanisme **approuvé**  
par délibération du Conseil de  
Municipal en date du 29 octobre 2012

Le Maire,

MICHEL Roland

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de servitudes				
<b>SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE</b>		I				
Patrimoine naturel		IA				
Eaux		IAC				
	A4	IAC2	<p>Servitudes relatives au libre passage des engins mécaniques servant aux opérations de curage et de faucardement sur les berges des cours d'eau non domaniaux</p> <p><u>- la Souffel</u></p> <p>- recul à 4 m de part et d'autre des rives de la SOUFFEL</p>	<p>Code Rural Articles 100 et 101</p> <p>Décret n° 59-96 du 7 janvier 1959 relatif aux servitudes de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables</p>	<p>Arrêté préfectoral du 3 août 1979</p>	<p>Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt 2, rue des Mineurs B.P. 1003/F 67070 STRASBOURG</p>

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de servitudes				
<b>SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS</b>		II				
<b>Energie</b>		IIA				
<b>Electricité et Gaz</b>						
	I4	IIAa1 Electricité	<p>Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques</p> <p><u>Ouvrages exploités par R.T.E.- E.D.F. :</u> (Ouvrages haute et très haute tension)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ligne 2 x 225 kv MARLENHEIM – REICHSTETT 2</li> <li>- ligne 2 x 225 kv BATZENDORF – MARLENHEIM</li> <li>- ligne 63 kv DETTWILLER – TRUCHTERSHEIM (Régie de Strasbourg)</li> </ul> <p><u>Ouvrages exploités par Electricité de Strasbourg :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ligne 63 kv Dettwiller – Truchtersheim (E519)</li> <li>- ligne 20 kv Dossenheim – Impasse de la Houblonnière (B855)</li> <li>- ligne 20 kv Ittenheim – ZA (B687)</li> <li>- ligne 20 kv Wiwersheim – rue du Chasseur (B861)</li> <li>- ligne 20 kv Wiwersheim – rue du Kochersberg (B284)</li> </ul>	<p>Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906</p> <p>Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925</p> <p>Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée</p>		<p>Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement 1, rue Pierre Montet 67082 STRASBOURG Cedex</p> <p>RTE EDF Transport SA GET Alsace 12, avenue de Hollande 68110 ILLZACH</p> <p>Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9</p>
			Les lignes basse tension ne sont pas reportées sur les plans de servitudes pour des raisons de lisibilité du document graphique			

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de servitudes				
Circulation aérienne		IIDe				
	T7	IIDe4	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne <u>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives</u>	Code de l'Aviation Civile Articles L.244-1 et R.244-1 à R.244-4		Direction Départementale de l'Équipement Bases Aériennes Quartier de l'Aéroport 67960 ENTZHEIM